

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

**Arrêté du 18 janvier 2017 fixant, au titre de l'année 2017, le nombre de postes offerts aux concours pour le recrutement de magasiniers des bibliothèques principaux de 2<sup>e</sup> classe**

NOR : *MENH1701682A*

Par arrêté de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 18 janvier 2017, le nombre de postes offerts, au titre de l'année 2017, aux concours externe et interne pour le recrutement de magasiniers des bibliothèques principaux de 2<sup>e</sup> classe est fixé à 34, répartis de la manière suivante :

- concours externe : 20 ;
- concours interne : 14.

Ces postes sont à pourvoir dans les bibliothèques et établissements relevant du ministère de l'enseignement supérieur et dans les bibliothèques relevant du ministre chargé de culture et de la communication.